

adeva 76

Association de Défense des Victimes de l'Amiante de Seine-Maritime
119 Cours de la République -76600- LE HAVRE
Tel-Fax : 02 35 25 02 02.
<http://adeva.76.free.fr>

Assemblée Générale

Notteville-lès-Rouen : Vendredi 21 mars 2008 à 14h00, Hôtel de Ville

Le Havre : Samedi 29 mars 2008 à 9h00, Centre Sportif Dresser-Rand

Rapport d'activité pour l'année 2007, présenté par le Président

C'est la 11^{ème} assemblée générale de notre Association Départementale de Défense des Victimes de l'Amiante de Seine-Maritime, adhérente de l'Association Nationale ANDEVA créée en 1996.

Notre Association est composée d'un Conseil d'Administration, d'un Bureau et d'une Commission de Contrôle Financier.

Depuis 2004, une convention nous lie avec la ville du Havre concernant la location des locaux du siège social, une subvention compense cette location.

Je remercie la Maison des Syndicats du Havre qui met à notre disposition des salles de réunion, nos bureaux n'étant pas assez grands pour recevoir les victimes de l'amiante et leurs familles.

Je voudrais remercier les personnes qui tiennent les permanences dans divers endroits de Seine-Maritime ainsi que les Mairies qui mettent à notre disposition des locaux. Ces personnes sont bien souvent des Administrateurs ou Invités Permanents de l'Association, je remercie les bénévoles qui viennent nous aider pour l'envoi des courriers et diverses tâches administratives ainsi que les adhérents qui apportent leurs soutiens aux audiences des Tribunaux des Affaires de Sécurité Sociale (T.A.S.S.) à Rouen et au Havre ou encore à la Cour d'Appel de Rouen.

Durant l'année 2007, ce sont plus de 1000 rendez-vous de permanences qui ont été effectués par une vingtaine de bénévoles sur tout le département sans compter les dossiers urgents ou complexes qui sont traités en dehors de celles-ci.

Il reste impératif de prendre rendez-vous pour traiter votre dossier

Chaque responsable de ces permanences fera un rapide rapport de son activité après mon intervention, de même pour notre psychologue.

Je remercie également les personnels du service Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles des Caisses Primaires d'Assurance Maladie (C.P.A.M.) de Seine-Maritime, le Service Prévention, le Service Documentation, la Cellule Amiante et le Laboratoire de Chimie de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie (C.R.A.M. - Normandie). Je tiens à remercier vivement et sincèrement les informaticiens membres du R.C.P.H. - Racing Club Port du Havre - pour les journées de formation informatique dispensées à titre gracieux aux administrateurs, invités permanents, personnels administratifs et aux bénévoles.

En 2007 le Bureau s'est réuni 9 fois, le Conseil d'Administration 8 fois, il y a eu plusieurs réunions d'informations réservées aux adhérents sur le T.C.I., le F.I.V.A. et la Faute Inexcusable de l'Employeur sans compter les réunions informelles ou de formations.

Des groupes de travail ont été constitués ou ont continué leurs activités des années précédentes.

Nous avons aidé à constituer 522 nouveaux dossiers en 2007 concernant les maladies professionnelles, l'allocation amiante, la Commission de Recours Amiable, les contentieux de tous ordres en rapport avec l'amiante.

Depuis 1997 ce sont plus de 3597 dossiers

Pour 2007 nous déplorons 50 décès dus à l'amiante dans notre association s'ajoutant aux 384 depuis 1997.

Voici maintenant quelques dates de notre activité 2007 :

4 janvier : Rencontre au Centre de Commerce International, avec les représentants du Havre-Développement sur le projet d'un centre de désamiantage et de déconstruction des navires, mise en place d'une commission par le Préfet, rapprochement des partenaires Union Locale C.G.T. et ADIAS A.C.H.

15 janvier : Rencontre avec les responsables de déchèteries du Havre et de Montivilliers : pour un confinement des déchets amiante non friables (préemballage) avant le dépôt, envoi d'un courrier donnant un avis favorable, délibération du C.A.
Application courant avril/mai 2007.

25 janvier : Assises Santé au Travail au Conseil Général, 2 représentants de l'ADEVA 76 y assistent **et tiennent un stand présentant nos activités.**

29 janvier : Représentation et exposition aux réunions des personnes inactives et veuves à Saint Léger du Bourg Denis, un représentant de l'ADEVA 76 participe.

Rencontre avec la CGT EDF/GDF sur les dangers de l'amiante dans ces secteurs d'activité professionnelle.

9 février : Lors de la réunion du C.A. ADEVA 76 André Letouzé est désigné pour nous représenter dans la commission constituée par le Préfet concernant le désamiantage et la déconstruction des navires pour la 1^{ère} rencontre.

17 février : Réunion de réseau de l'ANDEVA sur les délais de procédures, le montant des préjudices en Faute Inexcusable de l'Employeur devant les T.A.S.S., le retard des dossiers au F.I.V.A., cinq représentants de l'ADEVA 76 y participent.

Au niveau national il est à noter que partout le montant des préjudices est en baisse et que les délais s'allongent.

24 février : Assemblée Générale de l'ADEVA 76 à Grand-Couronne.

Les 2 et 5 mars : Formation des administrateurs ADEVA 76 sur l'informatique pour la saisie de données.

3 mars : Assemblée Générale de l'ADEVA 76 au Havre. Rappelons que ces deux assemblées générales ont été décentralisées pour être au plus près des adhérents, pour en toucher le plus grand nombre afin d'être mieux représenté à l'A.G. de l'ANDEVA, bien organisées, bons débats entre les personnalités présentes, un grand merci à tous ceux qui ont participé.

A la suite de ces deux assemblées générales nous regrettons une participation insuffisante de nos adhérents.

Composition du CA : 18 membres

Du Bureau : 7 membres

Mise en place du groupe de travail pour les dix ans de l'ADEVA 76 qui est fixée le 2 juin 2007.

26 mars : La lettre commune de l'ANDEVA et de la FNATH est envoyée à 45 syndicats de Seine-Maritime avec l'entête de l'ADEVA 76, appelant à ne pas signer le protocole présenté par le patronat et soutenu par le gouvernement sur les accidents du travail et les maladies professionnelles. Le contenu de ce protocole en l'état remet en cause les avancées obtenues par les victimes de l'amiante.

29 mars : Journée d'information pour les membres des C.H.S.C.T. des usines de la Vallée de la Bresle (principalement des verreries) à l'Union Locale d'Eu, problèmes reconnaissance de l'amiante dans ces usines encore en activité ou disparues, 3 membres de l'ADEVA 76 participent.

4 avril : Démarche de l'ADEVA 76 auprès de la C.O.D.A.H. (Communauté de l'Agglomération Havraise) concernant le dépôt d'amiante non friable par les particuliers en déchèterie, un dépliant va être édité et sera à la disposition des habitants de la Communauté d'Agglomération Havraise.

13 avril : Réunion ADEVA Cherbourg / ADEVA 76 à Caen, concernant les problèmes de l'allocation amiante (A.C.A.A.T.A.) et le Suivi Médical Post-Professionnel. Préparation de la journée de manifestation du 9 mai à la Cour d'Appel de Douai.

19 avril : Participation à la conférence Régionale des Industries Chimiques de Haute-Normandie à Bolbec.

26 avril : Participation aux journées médicales des médecins du travail du Grand-Ouest à Deauville, distribution des brochures : Comment rédiger un certificat médical, prévention amiante dans les bâtiments, autres documents ..., bon accueil.

9 mai : Manifestation à Douai, participation de l'ADEVA 76 pour une vingtaine de personnes avec le transport de l'ADEVA-Cherbourg.

14 mai : Réunion du groupe de travail prévention, le point est fait sur la distribution des plaquettes prévention.

2 juin : 10^{ème} anniversaire de l'ADEVA 76, bonne manifestation, nombreuses personnalités présentes et nombreux public intéressé, table ronde intéressante, bons comptes-rendus dans la presse écrite et télévisuelle.

26 juin : Préparation de la manifestation nationale des victimes de l'amiante (ANDEVA) et du travail (FNATH) le 13 octobre à Paris, elle doit être une grande réussite, un groupe de travail est créé.

Le C.A. décide de maintenir les permanences en juillet et août en raison du nombre important de demandes de rendez-vous, ainsi que pour la prescription fin 2007 pour certains dossiers devant le FIVA.

7 août : Réunion avec les Directions Régionales pour l'Emploi de Haute et Basse-Normandie et les Associations de Défense des Victimes de l'Amiante Normandes sur les remises en causes concernant l'allocation amiante, remise en cause par le ministère avec des recommandations qui sont en dessous de la loi, décrets ou arrêtés.

13 octobre : Manifestation Nationale des victimes de l'amiante à l'appel de l'ANDEVA et de la FNATH, plus de 20.000 personnes dont plus de 200 de l'ADEVA 76 (4 bus) :

- **Par ce que** nous n'acceptons pas que les victimes du travail soient bien moins indemnisées que les victimes de la route ou du sang contaminé

- **Par ce que** l'indemnisation n'est pas un cadeau mais une mesure de justice et qu'elle est d'abord, pour les victimes et les familles, la reconnaissance par la société de leur dignité d'Être Humain, même si l'argent ne remplacera jamais la santé disparue ou la perte d'un être cher

- **Par ce que** nous refusons la dépenalisation des délits industriels et le blanchiment de ceux qui sont responsables d'une catastrophe qui causera 100.000 morts

- **Par ce que** nous voulons tirer toutes les leçons du drame de l'amiante pour éviter d'autres catastrophes similaires à l'avenir

- **Par ce que** nous ne ferons jamais avancer la prévention si les responsables sont dispensés de rendre des comptes à la justice

- **Par ce que nous n'acceptons pas le nouvel impôt que les victimes de maladies professionnelles et accidentés du travail doivent payer au travers de la mise en place des franchises médicales par le gouvernement actuel, afin de financer la recherche médicale**

27 et 28 octobre : Participation à la Fête de l'Humanité à Rouen, exposition et débats.

29 octobre : Journée de formation informatique pour les administrateurs, invités permanents et bénévoles.

8 novembre : Rencontre avec un adjoint de la Mairie du Havre pour faire le point sur l'environnement et la sécurité, nous profitons de cette rencontre pour demander l'installation d'un ascenseur à la maison des syndicats par rapport à la loi pour les personnes à mobilité réduite et faciliter l'embauche de salarié handicapé.

16 et 17 novembre : Participation au congrès de l'Union Locale C.G.T. du Havre.

22 et 23 novembre : Participation au congrès des Territoriaux de la Ville du Havre, exposition et intervention.

10 décembre : Réunion avec les représentants des C.H.S.C.T. des Hospitaliers, des Territoriaux, un avocat du Cabinet Teissonnière & Topaloff intervient sur les problèmes des démarches de ces personnels faisant partie des Régimes Spéciaux avec des règles autres que le Régime Général de Sécurité Sociale.

19 décembre 2007 : Réunion des Associations Normandes avec la Direction de la C.R.A.M.-Normandie concernant les problèmes Allocation Amiante (A.C.A.A.T.A.). Des précisions importantes nous sont données, une réunion pourrait avoir lieu dans le 1^{er} semestre 2008 où les associations pourraient être invitées :

- Sur reconnaissance des métiers, des secteurs d'activité,
- Dès la demande fournir une liste des papiers dont la caisse a besoin,
- Salaire de référence servant au calcul de l'allocation.

Au cours année 2007 : Huguette Mercier a représenté l'ADEVA 76 au sein de certaines instances médicales tant au sein du Centre Hospitalier et Universitaire (C.H.U.) de Rouen qu'à la Direction Régionale des Affaires de Sécurité Sociale (DRASS) de Haute-Normandie sur des sujets ô combien importants concernant :

- Plan Régional de Santé Publique de Haute-Normandie 2005/2009.
- Formation spécialisée de la Conférence Régionale de Santé « respect des droits des malades et des usagers du Système de Santé ».

En ce qui me concerne, je termine mon rapport annuel d'activité 2007, avant de le soumettre à votre approbation, je laisse la parole à mes collègues qui s'occupent des permanences en Seine-Maritime.

Le Président : M. Gaston Morisse

Les adhérents à jour de leurs cotisations peuvent consulter le P.V. complet de cette A.G. sur demande au secrétariat de notre siège social
